

Maître de maison en secteur social et médico-social

RNCP37424 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44022, 44028
Code(s) ROME	K1302, K1303, K1301, K1305
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2028

Certificateur(s)

CONFEDERATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE A BUT NON LUCRATIF · SIRET : 88254127900023

CONFEDERATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE A BUT NON LUCRATIF · SIRET : 88254127900015

Partenaires habilités

46 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 46 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
APRADIS	78061259400017	Former et organiser l'évaluation
ARFIS OI	42100372400034	Former et organiser l'évaluation
ARFISS	77571615200019	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700018	Former et organiser l'évaluation
ASS CHARGEES TECHNIQUES D INFORMATION	30354432400047	Former et organiser l'évaluation
ASS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	34247580300017	Former et organiser l'évaluation
ASS ENSEIG FOR PRF AGR BLAIN DERVAL	78595022100016	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION INSTITUT FORMAT EDUCAT NORMA	78106655000034	Former et organiser l'évaluation
ASS GUYANAISE FORMATION TRAVAILSOCIAL	41902544000027	Former et organiser l'évaluation
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	42196824900027	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 46 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37424-maitre-de-maison-en-secteur-social-et-medico-social/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification permet d'accéder aux compétences d'un maître de maison en secteur social et médico-social.

Le maître de maison intervient principalement auprès d'un public d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de précarité ou en difficultés sociales ou familiales, et/ou en situation de handicap, ayant une autonomie relative dans les actes de la vie courante.

La mission du maître de maison est d'assurer l'adaptation, la qualité et la sécurisation du cadre de vie, de réaliser les actes de la vie courante, et de participer à l'accompagnement des personnes au travers de ces activités, dans le respect du projet personnalisé d'accompagnement et du projet d'établissement ou de service.

A l'interface des fonctions éducatives et logistiques, le professionnel exerce ses activités avec une posture professionnelle singulière au sein de l'équipe pluri-professionnelle dans laquelle il s'inscrit. Notamment en établissement, il assure une présence permanente la journée et/ou en soirée. Il est donc un repère pour les personnes accompagnées, leur permet de s'approprier leur espace de vie, peut ainsi faire le lien avec les membres de l'équipe éducative, soignante ou technique afin de garantir un cadre de vie agréable et sécurisant et de favoriser le bien-être physique et psychologique des personnes accompagnées.

ACTIVITÉS VISÉES

Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable

Organisation de son activité en fonction des besoins et attentes/expressions de la/des personnes, en lien avec le projet d'établissement ou de service, au sein de l'équipe

Adaptation du cadre de vie de la/des personnes

Entretien du cadre de vie : entretien régulier des locaux, rangement

Entretien du linge

Organisation des repas

Participation au contrôle d'hygiène alimentaire

Gestion des stocks et des achats du quotidien

Prévention des incidents ou accidents sur les personnes

Réponses aux incidents ou accidents

Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante

Contribution à la mise en œuvre des conditions d'accompagnement favorisant un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique

Intervention dans les actes de la vie courante

Contribution au maintien et ou au développement des capacités de la personne à partir de la vie courante

Contribution à l'hygiène et au confort de la personne

Prévention et gestion des situations problématiques dans la limite de ses responsabilités

Participer à l'équipe pluri-professionnelle

Intégration dans l'organisation et dans le secteur

Recueil et transmission d'informations

Travail en équipe

Accueil de nouveaux professionnels

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Planifier et prioriser son activité en prenant en compte les besoins et attentes/expressions de la /des personnes et les aléas du quotidien, selon l'organisation de l'établissement ou du service

Adapter le cadre de vie à la situation, aux attentes et au projet de la personne accompagnée afin de le rendre agréable, confortable et sécurisé

Garantir l'entretien des espaces privatifs et/ou des espaces de vie communs en le réalisant, le supervisant ou le contrôlant, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité, les protocoles liés à l'entretien du cadre de vie, dans le respect de l'intimité des personnes et en visant une pratique écoresponsable

Garantir l'entretien du linge en le réalisant, le supervisant ou le contrôlant en cas de sous-traitance, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en visant une pratique écoresponsable

Gérer les temps de repas en collaboration avec les personnels concernés afin de favoriser le plaisir et l'envie de manger dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et en assurant l'interface avec la société de restauration en cas de sous-traitance selon l'organisation de l'établissement ou du service

Gérer les stocks et les achats du quotidien et/ou d'une activité ponctuelle (cadre collectif) dans la limite des responsabilités fixées en équipe pluri-professionnelle et selon le projet de la personne (cadre individuel)

Assurer une veille active et participer à la mise en sécurité physique des personnes lors d'incident ou d'accident en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et selon les protocoles en vigueur au sein de l'établissement ou du service

Adapter sa pratique professionnelle lors de la réalisation des actes de la vie courante en tenant compte du projet, des besoins et des expressions de la

personne ou des personnes accompagnées et des problématiques techniques rencontrées

Adapter son accompagnement dans les actes de la vie courante, sa communication et sa posture à la situation de la

personne afin de lui permettre de s'approprier son environnement de vie et de favoriser un bien-être physique et psychologique

Participer au développement et au maintien des capacités de la personne à s'inscrire dans son quotidien au travers des actes de la vie courante, en s'appuyant sur des temps de vie individuels et/ou collectifs, dans le respect du projet de la personne et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

Contribuer à l'hygiène et au confort de la personne dans le cadre strict défini par la réglementation et le projet d'établissement ou de service, en articulation avec l'équipe

Intervenir en prévention ou lors de situations problématiques avec la posture adaptée dans le cadre défini en équipe pluri-professionnelle

Se positionner comme maître de maison dans son établissement ou service en situant le cadre d'intervention et en mesurant son rôle et les limites de sa fonction

Communiquer au sein de l'équipe pluri-professionnelle en utilisant les outils et les modalités adaptés aux situations rencontrées

Coopérer avec l'équipe pluri-professionnelle au quotidien et lors des temps d'échanges et de réunions prévus par l'établissement ou service afin de garantir la continuité de l'accompagnement et d'améliorer le service rendu à la personne

Interroger sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses besoins en formation, se questionner sur sa posture professionnelle et ses conditions de travail en s'appuyant sur les lieux d'échanges professionnels dédiés

Blocs de compétences

RNCP37424BC01 — Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier et prioriser son activité en prenant en compte les besoins et attentes/expressions de la /des personnes et les aléas du quotidien, selon l'organisation de l'établissement ou du service

Adapter le cadre de vie à la situation, aux attentes et au projet de la personne accompagnée afin de le rendre agréable, confortable et sécurisé

Garantir l'entretien des espaces privatifs et/ou des espaces de vie communs en le réalisant, le supervisant ou le contrôlant, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité, les protocoles liés à l'entretien du cadre de vie, dans le respect de l'intimité des personnes et en visant une pratique écoresponsable

Garantir l'entretien du linge en le réalisant, le supervisant ou le contrôlant en cas de sous-traitance, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en visant une pratique écoresponsable

Gérer les temps de repas en collaboration avec les personnels concernés afin de favoriser le plaisir et l'envie de manger dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et en assurant l'interface avec la société de restauration en cas de sous-traitance selon l'organisation de l'établissement ou du service

Gérer les stocks et les achats du quotidien et/ou d'une activité ponctuelle (cadre collectif) dans la limite des responsabilités fixées en équipe pluri-professionnelle et selon le projet de la personne (cadre individuel)

Assurer une veille active et participer à la mise en sécurité physique des personnes lors d'incident ou d'accident en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et selon les protocoles en vigueur au sein de l'établissement ou du service

Adapter sa pratique professionnelle lors de la réalisation des actes de la vie courante en tenant compte du projet, des besoins et des expressions de la personne ou des personnes accompagnées et des problématiques techniques rencontrées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas et présentation devant jury

RNCP37424BC02 — Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante

LISTE DE COMPÉTENCES

Adapter son accompagnement dans les actes de la vie courante, sa communication et sa posture à la situation de la personne afin de lui permettre de s'approprier son environnement de vie et de favoriser un bien-être physique et psychologique

Participer au développement et au maintien des capacités de la personne à s'inscrire dans son quotidien au travers des actes de la vie courante, en s'appuyant sur des temps de vie individuels et/ou collectifs, dans le respect du projet de la personne et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

Contribuer à l'hygiène et au confort de la personne dans le cadre strict défini par la réglementation et le projet d'établissement ou de service, en articulation avec l'équipe
Intervenir en prévention ou lors de situations problématiques avec la posture adaptée dans le cadre défini en équipe pluri-professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Explicitation d'une situation d'accompagnement et présentation devant un jury

RNCP37424BC03 — Participer à l'équipe pluri-professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Se positionner comme maître de maison dans son établissement ou service en situant le cadre d'intervention et en mesurant son rôle et les limites de sa fonction

Communiquer au sein de l'équipe pluri-professionnelle en utilisant les outils et les modalités adaptés aux situations rencontrées

Coopérer avec l'équipe pluri-professionnelle au quotidien et lors des temps d'échanges et de réunions prévus par l'établissement ou service afin de garantir la continuité de l'accompagnement et d'améliorer le service rendu à la personne

Interroger sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses besoins en formation, se questionner sur sa posture professionnelle et ses conditions de travail en s'appuyant sur les lieux d'échanges professionnels dédiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'une fiche synthétique explicitant une situation de coopération devant un jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le maître de maison est employé dans des entreprises du secteur privé, du secteur privé non lucratif, du secteur public, ou de la fonction publique territoriale.

- le handicap ;
- la protection de l'enfance ;
- les adultes et familles en difficultés ;
- les Maisons d'enfant à caractère social (MECS) ;
- les Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Maître / Maîtresse de maison

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 456 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	100 929
Jugés difficiles à recruter	59 %

Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile V4X84 — Aides médico-psychologiques

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de pré-requis à l'entrée en formation.

Cependant, les savoirs de base sont réputés acquis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales, médico-sociales privé à but non lucratif ; le président et le président-adjoint de la CPNE-FP, 100 % extérieur au dispositif d'évaluation des candidats.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 820 €
Selon la branche	6 000 € – 7 956 €
Prise en charge	Branches concernées
6 820 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 956 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 104 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
6 467 €	CPNEFP Mutualité
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2028
Date de dernière délivrance possible	27/03/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	355	0	97 %	78 %
2020	439	0	98 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP25085, RNCP2817, RNCP35028, RNCP35830, RNCP35832, RNCP36004, RNCP36360, RNCP36788, RNCP5983, RNCP718

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37424/>

Où se former

Formations référencées	76
Organismes	29
Régions couvertes	13
Prix indicatif	800 € – 3 920 €
Durée	77 – 1633 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	6
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	6
Régions couvertes	3
Départements couverts	6
Organismes certifiés Qualiopi	6
Sessions	de 01/2026 à 10/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	65
Parcours menés à terme	32
Taux d'achèvement	49 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	86
Montant total engagé	237 271 €
Coût moyen par dossier	2 759 €
Durée moyenne	343 h
Période	10/2023 – 09/2026
France compétences	87 %
France Travail	8 %

Reste à charge titulaire	2 %
OPCO	1 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.